

Ce document définit l'ensemble des règles encadrant l'activité des médias accrédités lors des événements organisés par PRORACE - TORQUE DRIFT SCHOOL. Avant toute demande d'accréditation, le demandeur doit lire ce règlement et en accepter l'intégralité des conditions.

PRORACE - TORQUE DRIFT SCHOOL se réserve le droit de modifier ce document à tout moment, sans préavis et avec application immédiate.

DEMANDE DU PASS MÉDIA

Pour chaque événement organisé par PRORACE - TORQUE DRIFT SCHOOL, toute personne souhaitant obtenir une accréditation média doit remplir intégralement le formulaire de demande d'accréditation.

Ce formulaire sera mis en ligne dans la section Média du site internet de PRORACE - TORQUE DRIFT SCHOOL à <u>l'adresse suivante</u>. Toute demande d'accréditation doit impérativement être envoyée à PRORACE - TORQUE DRIFT SCHOOL au plus tard sept jours avant l'événement. Passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en compte.

Une fois la date butoir passée, toutes les personnes ayant fait une demande recevront un retour sur l'acceptation ou le refus de leur pass média. Cette réponse sera envoyée à l'adresse e-mail renseignée lors de la demande d'accréditation.

L'obtention d'un pass média permet un accès aux zones sécurités en bord de piste ainsi qu'à des zones directement identifié sur la piste.

RESPONSABILITÉ CIVILE

L'obtention d'un pass média pour tout événement organisé par PRORACE - TORQUE DRIFT SCHOOL est soumise à la présentation d'une assurance Responsabilité Civile Pro au nom du demandeur, couvrant les risques subis ou causés pendant l'événement concerné.

Responsabilité et Recommandations

Bien que non obligatoire, il est vivement conseillé aux médias de souscrire à une assurance couvrant les éventuels dommages matériels. PRORACE - TORQUE DRIFT SCHOOL ne pourra être tenu responsable des dommages causés au matériel d'un accrédité si la responsabilité de ce dernier ou d'un tiers extérieur au staff de l'événement est avérée.

Toute demande d'accréditation incomplète sera automatiquement refusée.

ÂGE MINIMUM

L'obtention d'un pass média pour un événement organisé par PRORACE – TORQUE DRIFT SCHOOL est soumise à un âge minimum de 18 ans lors de l'événement pour lequel il aura fait sa demande.

TENUE DE SÉCURITÉ

Tout média ayant reçu une accréditation pour un évènement se doit de porter un gilet de haute visibilité à tout moment lors de ses déplacements sur le circuit.

Toute personne ne disposant pas de cet équipement se verra refuser le droit d'entrée sur piste.

ZONE AUTORISÉES

L'accréditation média est strictement personnelle, elle ne peut être cédée à une autre personne et donne accès aux seules zones de sécurité définies par PRORACE – TORQUE DRIFT SCHOOL indiqués sur un plan qui sera transmis par mail.

TRAVERSÉE DE PISTE

Par principe et en raison du danger potentiel pour l'ensemble des acteurs de l'événement, les personnes accréditées média ne sont pas autorisées à traverser la piste durant le déroulement de l'événement.

Sanctions en cas d'infraction

Toute infraction à cette règle entraînera le retrait immédiat de l'accréditation pour la durée complète de l'événement. De plus, toute nouvelle demande d'accréditation pour les événements futurs pourra être refusée ou réévaluée selon la gravité du manquement.

Cas exceptionnels de traversée de piste

Une traversée de piste pourra être exceptionnellement autorisée uniquement :

- Lors d'une pause
- À la fin d'une session
- Si la piste est fermée

Toute traversée de piste devra obligatoirement être autorisée par un commissaire ou un membre du staff, qui définira les modalités précises de déplacement (procédure et itinéraire sécurisé).

Le non-respect de ces règles met en danger votre sécurité et celle des participants. Toute infraction sera sanctionnée sans exception.

PRISE DE DÉCISION

La dangerosité inhérente au sport automobile impose une vigilance absolue de la part de tous les acteurs présents sur le circuit et ses abords.

Au-delà du strict respect des règles établies, chaque média accrédité doit adopter une attitude responsable, en veillant en permanence à sa propre sécurité ainsi qu'à celle des autres intervenants.

Principes de sécurité fondamentaux

- Ne jamais tourner le dos à un véhicule en mouvement.
- Toujours être attentif à son environnement.
- Ne pas s'exposer inutilement dans des zones dangereuses.
- Suivre les consignes du staff et des commissaires de course.
- Se tenir prêt à réagir rapidement en cas d'incident.

L'inattention ou la prise de risques inconsidérée peuvent avoir des conséquences graves. Le respect de ces principes est impératif.

USAGE DE DRONE

L'usage de tout drone est strictement interdit lors des événements organisés par PRORACE - TORQUE DRIFT SCHOOL.

PRORACE - TORQUE DRIFT SCHOOL ne pourra être tenu responsable en cas de violation de la loi n°2016-1428 du 24 octobre 2016 ou de toute autre réglementation en vigueur concernant l'utilisation d'aéronefs sans pilote à bord.

Toute infraction à cette règle pourra entraîner des sanctions immédiates, y compris l'exclusion de l'événement et le signalement aux autorités compétentes.

CAMÉRAS EMBARQUÉES

L'usage de caméras dites sportives ou caméras embarquées (GoPro etc.) est autorisé. Le média utilisant ce type de caméra est responsable de la fixation sur le véhicule et du démontage.

Le lancement et l'arrêt de l'enregistrement doivent se faire impérativement avant que la voiture ne se présente aux abords de la start-line.

À aucun moment, un média n'est autorisé à perturber le bon déroulement de l'événement ou à mettre lui-même ou tout autre personne en danger dans le but de fixer, démonter, lancer ou arrêter une caméra.

En cas de violation de cette règle, il sera contraint de quitter la piste et son accréditation sera suspendue pour l'évènement.

TRANSMISSION DES IMAGES

Les médias accrédités photographes doivent être en mesure de fournir une sélection d'images de qualité après chaque événement.

Ces fichiers doivent être envoyés de préférence via WeTransfer ou SwissTransfer à l'adresse e-mail : jonathan@torqueschool.com

Droits et Utilisation des Images

Les droits d'auteur et copyrights des images restent entièrement la propriété des photographes. Toutefois, en acceptant l'accréditation, les médias accrédités accordent à PRORACE - TORQUE DRIFT SCHOOL le droit d'utiliser et de modifier ces photos pour ses propres besoins de communication, sur tout type de support, matériel ou immatériel.

Application aux Contenus Vidéo

Les mêmes règles s'appliquent aux supports vidéo réalisés par les médias accrédités.

Tout manquement à ces obligations pourra entraîner une exclusion des futures accréditations.

PROPRIÉTÉ DU DOCUMENT

Le présent document est la propriété exclusive de PRORACE - TORQUE DRIFT SCHOOL. En conséquence, toute reproduction, diffusion ou utilisation de ce document ne peut être effectuée qu'avec l'accord express de PRORACE - TORQUE DRIFT SCHOOL. Pour toute demande d'autorisation, veuillez nous contacter.

Les noms de certaines sociétés mentionnés dans ce document, tels que GoPro, ne sont en aucun cas liés, affiliés ou détenus par PRORACE - TORQUE DRIFT SCHOOL. Les copyrights, marques commerciales et tous les autres droits relatifs à ces marques et noms restent exclusivement la propriété des sociétés concernées. Leur utilisation dans ce document est faite à titre d'exemple uniquement.